

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 47 (1911)
Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

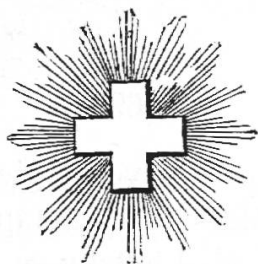
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Pour former une âme.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel. — Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Rédaction.* — *Dictée.* — *Calcul oral.* — *Arithmétique.*

POUR FORMER UNE ÂME

Tel est le titre du nouvel ouvrage que vient de publier le *Foyer solidariste* de Saint-Blaise, et qu'il ajoute à sa série de publications pédagogiques. Après le livre de Fœrster *l'École et le caractère* d'une si haute valeur éducative et destiné surtout au corps enseignant, la maison d'édition de Saint-Blaise nous en offre un autre aujourd'hui : *Pour former une âme*, par H. Lhotzky. Celui-ci s'adresse spécialement aux parents, pères et mères de familles, non pas cependant que le corps enseignant n'ait rien à voir ou à apprendre dans cet ouvrage, au contraire, puisque lui aussi a charge d'âmes.

Le livre original de Lhotzky a été écrit en allemand, mais M^{me} Vallette-Monod en a fait une traduction remarquable de clarté et d'élégance. Le titre primitif était *L'âme de ton enfant* (*die Seele deines Kindes*). La traductrice lui a préféré celui-ci : *Pour former une âme*. M. le pasteur Wilfred Monod a écrit une préface éloquente. Cette œuvre, dit-il, est à la fois d'un prophète et d'un moraliste, et il espère qu'elle inspirera beaucoup de pédagogues et de parents dans les pays de langue française.

Disons d'abord que ce nouveau livre n'a rien de commun avec un traité de pédagogie. L'auteur ne se donne pas pour un pédagogue, au contraire, il montre un certain détachement, presque du

dédain pour la pédagogie, la psychologie scientifique, les règles et les systèmes en usage. Mais de même que M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, M. Lhotzky se révèle un vrai pédagogue avisé ayant le don d'observation, d'une observation fine et pénétrante. A l'occasion, il manie habilement l'ironie, mais une ironie de bon aloi; il ne craint pas le paradoxe, sans le pousser jamais trop loin.

L'auteur est un inconnu, du moins chez nous. Il paraît sur le seuil de la porte, dit fort bien ce qu'il a à dire, avec émotion, parfois avec humour, puis se dérobe. A son nom n'est point ajouté un titre quelconque. On apprend au cours de la lecture que c'est un chimiste allemand, père d'une famille de neuf enfants. Son langage est dépourvu de tout pédantisme et de toute prétention, mais l'apparente simplicité de ses conseils ne doit point donner le change sur leur portée. Il ne s'appuie sur l'autorité d'aucun nom. Un aphorisme bien choisi qu'il met à propos en tête d'un chapitre, pour le résumer d'un mot, montre que l'on a affaire à un homme cultivé.

Impossible d'analyser à fond les chapitres de cet ouvrage remarquable. En voici les titres successifs : L'enfant et la nature. Enfants et parents. Education physique. L'enfant et le monde. L'enfant et la religion. Epilogue.

Un autre caractère du livre, c'est le respect profond, presque la vénération que professe l'auteur pour la personnalité de l'enfant. « L'enfant : mot solennel et sacré, résumant ce qu'il y a dans la vie de plus doux et de plus difficile à la fois. Qui êtes-vous, lecteur ou lectrice, pour avoir le droit de dire : mon enfant ? Vous sentez-vous la force de porter ce fardeau ? Voyez-vous clairement quel est le devoir, quel est le but ? » Tel est le début du premier chapitre, montrant bien l'esprit et la tendance de l'ouvrage entier. L'enfant est une individualité morale, une personnalité qui est créée et se développe suivant ses propres lois. Cet être a un corps et une âme qui dépendent étroitement l'un de l'autre. L'auteur a sa définition de l'âme. Ce mot désigne pour lui tout ce qui est, chez l'enfant, de l'ordre des sentiments. C'est le vrai centre de toutes les possibilités futures, le terrain propre de l'éducation. Ce qui ne signifie pas que M. Lhotzky n'ait rien à nous enseigner sur le corps. Nous recom-

mandons au contraire aux mères de famille ce qu'il dit des soins à donner aux nouveau-nés. Le chapitre intitulé : Combien d'enfants ? ne manque ni de saveur ni d'originalité.

L'auteur part du principe que les enfants s'appartiennent tout d'abord à eux-mêmes. La différence d'âge, — vingt ou trente ans seulement, — nous permet précisément de les aider à organiser leur existence, de les mettre en état de diriger en toute indépendance leur vie individuelle. M. Lhotzky insiste avec force sur ce principe et il en déduit cette vérité peut-être banale, mais singulièrement méconnue dans la pratique : les parents qui n'apprennent rien de leurs enfants n'ont rien à leur enseigner. « Les jeunes sont confiés aux vieux, dit-il, mais la réciproque est vraie. Qu'ils se respectent donc mutuellement. Jamais, entendez-vous bien, jamais ne regardez vos enfants de haut. Ils sont un autre vous-même, en progrès sur vous, même lorsqu'ils ne le comprennent pas encore. » Cette notion du respect dû à l'enfant est bonne à rappeler aux éducateurs de la jeunesse.

Une éducation bien entendue n'implique pas que les parents doivent se mettre au service des enfants. Loin de là. « L'unique moyen, dit l'auteur, de parvenir à la liberté, c'est d'être habitué à l'obéissance. » S'il ne faut pas briser la volonté de l'enfant, mais la laisser intacte et forte, il doit avoir appris à obéir au moment où la seconde dentition est à peu près complète. « Alors ou jamais, dit-il; surveillez donc de près la chute des dents de lait. Point n'est besoin de les faire sertir d'or, ajoute-t-il avec une ironie malicieuse, même si vos moyens vous le permettent, mais en les regardant, ne manquez pas de vous demander si vous avez atteint votre but. C'est une grave accusation pour des parents que d'avoir des enfants désobéissants. »

(A suivre.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Assemblée de la Société pédagogique neuchâteloise, au Champ-du-Moulin, le 16 septembre.** — *Caisse de remplacement du Corps enseignant primaire neuchâtelois.* — L'Éducateur a déjà donné un compte rendu exact de l'état actuel de cette question. L'article de ce jour sera pour compléter les grandes lignes déjà publiées à ce sujet.

L'article premier instituant la Caisse de remplacement, ayant son siège à Neuchâtel, alimentée par des subventions de l'Etat et des communes, égales pour chaque membre à la cotisation versée, administrée enfin par les intéressés en collaboration avec des représentants de l'Etat et des communes, est accepté à l'unanimité. Le Grand Conseil de notre canton l'a du reste adopté.

Art. 2. — Il est fait une tentative de supprimer le membre correspondant de chaque collège dont la fonction serait d'avertir l'organe intéressé de la maladie de l'un ou de l'une de ses collègues. M. Latour, inspecteur, intervient et montre l'utilité de ce rouage qui est maintenu.

Art. 3. — Il traite de la composition du Comité central de la Caisse de remplacement, dans lequel il y aura des représentants de l'Etat, des communes et du Corps enseignant.

M. le conseiller d'Etat Quartier-la-Tente informe l'assemblée du fait que les communes demandent 6 représentants et non 2.

M. Graber, estimant que nous sommes les premiers intéressés, demande que nous ayons la majorité dans le Comité central. Il se base encore sur le fait que c'est nous qui devons payer si jamais il se produit un déficit. Au vote, la proposition Graber de ne laisser aux communes que 2 représentants et non pas 6 est acceptée.

Les articles 4 et 5 ne soulèvent aucune objection.

Art. 6. — Le projet prévoyait une indemnisation au caissier et aux membres correspondants. En raison de leurs fonctions très peu absorbantes, il est voté que les correspondants ne seraient pas rétribués, la caisse devant avoir des charges bien suffisantes déjà. Au reste, dans l'immense majorité des cas, ce membre correspondant aura une besogne extrêmement minime.

Art. 7. — Il est amendé comme suit (rédaction approximative) :

Les membres du Comité central et de la Commission de vérification des comptes sont solidairement responsables de leur administration en cas de faute grave de leur part, mais non en cas de faute d'un membre.

Art. 8. — Pas d'observation.

Art. 9. — Il fixait à 6 le nombre des représentants du corps enseignant formant la Commission de vérification des comptes, soit un membre par district. En outre, chaque district aurait nommé un suppléant. Ces nombres sont ramenés à 3 vérificateurs et 3 suppléants par raison d'économie. On établira une rotation des districts pour les nominations.

Art. 10. — En réponse à une demande d'explications sur le chiffre 4 de cet article, traitant de l'ensemble des recettes de la Caisse, il est répondu qu'en cas d'acceptation de la loi fédérale sur les assurances, la Caisse bénéficierait certainement d'une subvention très appréciable, peut-être 4 fr. ou 5 fr. par membre, constituant une amélioration considérable.

Art. 11. — Les dépenses de la Caisse sont :

1. Les indemnités payées aux remplaçants des malades.
2. Les frais de gestion (il est ajouté et d'administration).

Art. 12. — Le 2^{me} alinéa dit : Les excédents des dépenses sont couverts par le fonds de réserve et, cas échéant, par une cotisation supplémentaire des intéressés.

M. P. Graber estime que s'il survient des maladies très nombreuses, devant mettre en péril l'équilibre des finances de la Caisse, il est naturel que l'Etat et les communes, qui sont aussi des « intéressés » se préoccupent de parer à ce déficit au même titre que nous-mêmes. Pour lui, les intéressés sont les membres du corps enseignant, comme l'Etat et les communes.

M. Ducommun (Le Locle) pense que sur des bases financières telles que celles qu'on a prévues pour cette caisse, nous marchons au devant d'un déficit. Il appuie ses déclarations sur les constatations qu'il a pu faire au Locle, et il propose, afin de ne pas courir des risques trop grands, la combinaison suivante : Les prestations de la Caisse de remplacement ne commenceraient que dès le 3^{me} ou même le 4^{me} jour de remplacement effectif, les 2 ou 3 premiers jours étant à la charge du titulaire qui peut consentir à ce sacrifice pour une si courte durée et qui le fera dans l'intérêt commun.

M. l'inspecteur L. Latour n'est pas certain qu'il n'y aura aucun déficit. Qui peut prévoir exactement ? Mais, il n'est pas non plus certain qu'il y en aura un ! Dans un très intéressant exposé, il cite les diverses phases par laquelle passe la Caisse analogue de remplacement qui existe chez nos collègues du canton de Berne, qui cependant présente comparativement à la nôtre une certaine différence constitutive. En effet, tous les membres du corps enseignant bernois ne font pas partie de cette association, tandis que chaque membre du corps enseignant neuchâtelois fera partie obligatoirement du fonds. *M. Latour* donne encore des détails financiers et montre combien on est peu fondé à faire des prévisions dans cet ordre de choses. Il pense cependant que nous pouvons aller de l'avant avec des bases comme les nôtres et que nous pouvons conserver l'art. 12 dans la forme du projet, les intéressés étant nous, membres du corps enseignant. Finalement, il est établi que, en cas de déficit ou de grave menace de déficit, la Caisse de remplacement pourra être autorisée à ne pas payer les 3 premiers jours de maladie.

Art. 13. — Il traite du placement des capitaux appartenant au fonds. Aucune observation.

Art. 14, 15 et 16. — Ils fixent la cotisation de 24 fr. par membre, dont 8 fr. payé par le titulaire, 8 fr. par l'Etat et 8 fr. par la Caisse communale du lieu où enseigne le titulaire. Acceptés sans observation.

Art. 17. — Il fixe la marche à suivre et les conditions auxquelles il faut satisfaire pour être au bénéfice de la Caisse de remplacement. Admis également sans observation.

Art. 18. — Il met à la charge du titulaire les remplacements qui dureraient plus de 250 jours sur 720.

Art. 19. — Il est fait une demande en faveur de l'indemnité de remplacement pour les maîtres ou maitresses qui devraient abandonner l'exercice de leurs fonctions par suite d'une maladie contagieuse sévissant dans leur famille. On fera le possible pour satisfaire ce vœu légitime.

Art. 20. — Un grand débat s'engage sur le montant de l'indemnité à payer aux remplaçants et aux remplaçantes. *M. J. Baur*, des Ponts de Martel, se fait le défenseur des remplaçants que leurs fonctions momentanées appellent à exercer à la campagne.

Il représente que la vie pour eux est tout aussi chère à la campagne qu'en ville, et qu'ils doivent subvenir à tout puisque, pour l'énorme majorité d'entre eux, le remplacement ne s'effectue pas justement dans le lieu de leur résidence habituelle. Au contraire, les remplacements en ville peuvent s'effectuer aisément par des remplaçants domiciliés dans la localité même. Il n'y a donc pas de raison probante pour payer moins un remplaçant à la campagne qu'en ville. Conséquemment M. Baur propose le nivellement des indemnités pour arriver à une cote fixe dans tout le canton, M. Decreuze s'oppose à cette mesure, car il prévoit qu'on fixerait pour tous les remplaçants l'indemnité prévue actuellement pour les villes et ce serait trop onéreux pour les instituteurs de la campagne qui devraient payer leur remplaçant de leur poche après 250 jours de maladie.

Au vote la proposition Baur est adoptée à une très grosse majorité.

Enfin l'article 21 disant que les membres du corps enseignant cessant d'exercer leurs fonctions n'auront droit à aucune restitution est adopté.

Vote d'ensemble. — L'ensemble du projet de règlement ainsi remanié est voté à la presque unanimité.

Souhaitons que les bienfaisants effets d'un fonds aussi éminemment utile puissent se déployer le plus tôt possible. Nous en serons reconnaissants à tous ceux qui auront travaillé à l'aboutissement de cette question. L. Q.

VAUD. Société évangélique d'éducation. N'ayant pu assister à la dernière assemblée, M. Gailloz, instituteur à Yverdon, a bien voulu nous en faire un compte rendu que nous reproduisons ici et pour lequel nous le remercions chaleureusement.

Comme nous l'avons annoncé, cette Société a eu samedi 28 octobre, dans la salle Tissot, son assemblée ordinaire d'automne. On a rappelé au début l'anniversaire de Pierre Viret, célébré dans la semaine à Lausanne et à Orbe avec une solennité digne et respectueuse. La Société évangélique d'éducation peut d'autant mieux s'associer à cet anniversaire que Pierre Viret, une de nos gloires les plus pures et les plus hautes, a été un « enseignant » et que comme lui et tous les réformateurs, nous voulons l'éducation par l'Evangile ou l'Evangile à la base de toute éducation véritable.

M. Champrenaud, chargé d'introduire un entretien mutuel sur I Pierre v. : 8-11, a relevé avec beaucoup de clarté et de conviction le sérieux, l'actualité et le côté encourageant et réconfortant des paroles de l'Apôtre. Autour de ces mots : *Veillez, soyez sobres, résistez*, il a très bien montré que la vie n'est point une partie de plaisir, mais une lutte incessante, où tout homme, et spécialement l'éducateur, a besoin d'avoir l'œil ouvert sur lui-même d'abord, puis sur ceux dont il a la charge. Le fait qu'il n'est pas seul dans cette lutte, mais que d'autres ont à subir les mêmes combats et les mêmes assauts, le stimulera et l'encouragera à persévérer, à compter sur la force toute puissante de Celui qui ne le laissera pas seul à la brèche, dans ce grand combat, mais le perfectionnera, l'affermira et le fortifiera. D'autres orateurs ont souligné et accentué ces réconfortantes déclarations. On a relevé entre autres le fait que l'homme a besoin des encouragements de ses semblables et dans la solidarité et la sympathie mutuelle, il y a une source de force et d'énergie qui aide à supporter les difficultés croissantes du combat.

On attendait avec une sympathique impatience le travail de M. Roulier, instituteur, sur le sujet qui lui avait été demandé : *La poésie à l'école*. Disons tout de suite, comme on pouvait d'ailleurs y compter, que cette attente n'a point été déçue. Cette étude très fouillée, émaillée de mots heureux, pleine d'aperçus ingénieux et profonds, assaisonnée de traits du meilleur esprit, a montré une fois de plus, le fin lettré, le poète délicat et spirituel qu'est notre distingué collègue.

Il a su circonscrire dans ce vaste sujet sans tomber dans la sécheresse et dire ce qu'il avait à dire d'une façon claire et complète. M. Roulier s'est élevé avec force contre l'utilitarisme envahissant même nos programmes, il a montré qu'il y a une place à l'école pour l'éducation esthétique de notre jeunesse et que l'art a une puissance incomparable dans la formation de l'individualité, en même temps qu'il procure à l'homme vraiment cultivé les émotions les plus nobles et les joies les plus douces. Or, de tous les arts, le rapporteur n'a pas de peine à montrer que la poésie est le plus accessible à l'école. Autant et mieux que la musique ou la peinture, elle exprime les pensées les plus élevées.

D'ailleurs l'enfant est de bonne heure sensible au charme de la poésie. Qui n'a rimé dans sa jeunesse ou n'a entendu chanter à ses oreilles le rythme ailé des beaux vers ? De plus, l'enfant retient facilement la poésie ; elle développe son imagination qu'il ne faut point comprimer, car elle est aussi une éducatrice. Le langage poétique par ses formes spéciales est un champ d'études très utile pour la connaissance de la langue. J.-J. Rousseau affirmait que s'exercer à l'étude des vers est le meilleur moyen d'acquérir une bonne prose. La poésie oblige à une bonne prononciation ; elle apprend à étudier par cœur, sans parler de la jouissance que l'on procure à d'autres par la déclamation d'une belle pièce de vers. La musique et la poésie ne sont-elles pas deux sœurs jumelles qu'il ne faut point séparer sous peine de mutilation ?

Cela dit, quel genre adopter pour l'étude de la poésie à l'école ? M. Roulier se défie des poésies à couplets, difficiles à dire sans monotonie ou à lier d'une strophe à l'autre. La poésie lyrique — pourtant l'expression la plus haute de la poésie — doit être réservée au degré supérieur. Les fables sont beaucoup plus accessibles à l'enfant, et La Fontaine reste le maître incomparable où l'éducateur intelligent saura faire un choix de morceaux qui gagnent à être lus et relus et dont on ne se lasse jamais.

Malgré Lamartine et Taine, qui n'aimaient guère La Fontaine, le premier surtout, c'est dans l'immortel fablier du Bonhomme que l'enfance se délectera toujours et où elle fera des découvertes nouvelles à chaque étape de la vie. Le rapporteur donne ensuite quelques conseils bien appropriés sur la manière de lire les vers ; d'en marquer la césure, d'en faire chanter la rime sans jamais appuyer. Quelques judicieuses considérations sont données sur la façon d'étudier les vers, qu'il faut posséder impertubablement, après s'être efforcé de comprendre. Il faut savoir diviser le morceau en parties principales, en faire un canevas, se créer des points de repère. N'apprenons pas à demi et surtout n'apprenons pas ce qu'il faut oublier. Telle a été la conclusion de ce beau travail, chaleureusement applaudi.

La discussion a été nourrie. On a rendu un juste hommage aux mérites du rapport si captivant de M. Roulier. On a relevé que la poésie est nécessaire à

l'enfance, et qu'il serait fâcheux, pour son développement, de l'en priver. Un échange de vues intéressant a lieu sur l'explication des poésies en classe. S'il est indispensable de comprendre pour bien rendre ce qu'on dit, il faut à tout prix éviter l'explication fastidieuse, le délayage qui défloret, et savoir se borner à une explication simple. Respectons l'individualité de l'enfant, ne lui imposons pas une charge trop lourde pour sa mémoire, mesurons avec soin ce qu'il est capable de retenir pour ne pas le dégoûter de la poésie. Voilà quelques-uns des points, avec d'autres encore, qui ont été abordés dans cette discussion.

La troisième partie de la séance a été consacrée surtout à liquider quelques questions administratives. Le Comité actuel a été confirmé par acclamation pour une nouvelle série de deux ans, puis un thé servi au « Major Davel » a dignement et joyeusement clôturé cette séance particulièrement animée. On s'est souhaité un bon hiver et donné rendez-vous nombreux, au printemps prochain à la salle Tissot, dont l'usage nous est aimablement accordé par le Département, auquel nous exprimons ici notre vive reconnaissance.

Et maintenant, à notre tour, nous réitérons nos plus sincères remerciements à M. Gailloz, pour son consciencieux compte rendu, plein de dignité et de profondeur, et nous souhaitons à la Société qu'il dirige et préside avec tant de fermeté et de modestie, d'être encouragée dans son travail de saine éducation qu'elle s'efforce d'accomplir au sein de notre école populaire.

A. D.

BIBLIOGRAPHIE

Chez L. Vincent, éditeur, Société suisse de publicité, successeur, vient de paraître la deuxième édition du *Manuel de Comptabilité*, par L. Pelet, professeur, ancien directeur de l'Ecole de Commerce, un utile petit volume cartonné de 209 pages. Prix : 2 fr.

M. Pelet a voulu faire une œuvre pratique et a réussi, cet ouvrage très simple, très clair, très bien gradué, contient une foule de notions indispensables à l'agriculteur, au commerçant, à l'industriel comme au simple particulier. Il renferme bon nombre d'exercices pratiques, notes, mémoires, factures, calculs de tant pour cent, calculs des intérêts, prix de revient, comptes courants, modèles d'actes usuels, comptes de tutelle, de ménage, de caisse, de vignolage, de fromagerie, de bail à loyer et bail à ferme, etc. Quelques exercices de tenue des livres, en partie simple et partie double, permettront au jeune homme d'établir sa comptabilité particulière.

A l'intention des instituteurs, l'auteur a recueilli les problèmes d'examen donnés dans les diverses écoles, ces dernières années.

A la demande de quelques maîtres, il a ajouté bon nombre d'exercices qui ne figuraient pas dans la première édition.

Ajoutons pour finir que le Département de l'Instruction publique, à la date du 23 décembre 1907, a approuvé ce manuel et en recommande l'emploi dans les établissements d'instruction publique du canton de Vaud.

X.

L'enseignement mathématique en Suisse. — L'enseignement mathématique à l'Ecole polytechnique fédérale, par M. Grossmann, professeur à cette école.
— *L'enseignement mathématique dans les gymnases et écoles réales suisses*, par M. Brandenburg, professeur à l'Ecole cantonale de Zurich. Bâle et Genève, Georg & Cie.

A la suite du 4^{me} Congrès international des mathématiciens, tenu à Berne en 1908, il fut décidé de faire une étude d'ensemble sur la situation et les tendances de l'enseignement des mathématiques dans les divers pays du monde.

Un Comité international fut nommé et des commissions nationales organisèrent le travail, aujourd'hui en bonne voie d'achèvement.

En Suisse, la sous-commission composée de MM. Fehr (Genève), Geiser (Zurich) et Graf (Berne), élaborait un questionnaire qui fut répandu à profusion.

Les réponses ont été dépouillées et ont servi de base à un rapport général dont les brochures mentionnées ci-dessus font partie.

Dans la première, M. Grossmann, après quelques indications générales sur l'organisation actuelle de l'Ecole polytechnique fédérale, expose la manière dont on comprend l'enseignement des mathématiques dans cet établissement : étendue, difficultés qu'il présente, méthodes usitées, résultats et vœux d'avenir sont exposés clairement et succinctement.

Dans la deuxième, M. Brandenburg s'est proposé la même tâche pour l'enseignement secondaire supérieur. Ce ne fut pas chose facile que de l'amener à chef et plus d'une fois l'auteur se plaint de la diversité des établissements à étudier. Il a eu l'heureuse idée d'établir des programmes-types et de comparer à ceux-ci ce qui se fait dans chaque école. Les méthodes d'enseignement de chaque branche, les examens et la préparation du personnel enseignant terminent ce volume dont la lecture est des plus suggestives.

Hygiène du système nerveux, par le Dr Châtelain. — Les éditeurs de la petite Bibliothèque d'Hygiène, MM. Payot & Cie, savaient bien à qui ils s'adressaient en demandant au Dr Châtelain de nous éclairer, chacun en particulier, sur les égards que nous devons à notre système nerveux. L'auteur d'un si grand nombre de nouvelles et de récits charmants, écrits avec finesse et cet humour que l'on ne peut s'empêcher d'envier, qui ont le don de captiver au plus haut degré et, par conséquent, d'exercer un effet salutaire sur notre esprit, était bien celui qui pourrait le mieux se faire écouter de ceux que l'on a appelés les candidats à la neurasthénie ; or, il paraît que bien peu, dans les carrières libérales surtout, peuvent se passer des conseils de l'aimable savant et écrivain neuchâtelois. Presque à chaque page de son ouvrage, on rencontre des vérités qu'il faut mettre dans sa mémoire, sans y rien changer, ou graver bien en vue dans sa maison. Par exemple :

« L'entêtement et l'aveugle parti-pris, sont aussi dangereux en éducation qu'en médecine. »

« Rien ne donne plus de calme à l'esprit que de savoir ce que l'on veut, où l'on va, avec la conscience d'être en possession des moyens nécessaires », l'auteur ajoutant de suite après : « Le vaillant ne compare pas sa situation avec celle des gens qui en ont une meilleure que lui ; de toutes choses, il s'efforce de voir le bon côté. »

« Une saine vie de famille sera toujours la base, non seulement d'une bonne éducation, mais aussi de la santé sociale en général ».

M. le Dr Châtelain devait, cela va sans dire, aborder l'inquiétant problème du jour, la littérature immorale ; il dit : « Certaines revues illustrées, que leur titre innocent fait mettre dans toutes les mains, sont, quoique tout à fait honnêtes, des plus dangereuses ; les histoires abracadabrantes qu'on y lit, impressionnent beaucoup les cerveaux faibles ».

Dans le chapitre concernant le choix des professions, il rompt une lance en faveur du retour aux professions manuelles, en déclarant qu'il y aurait de sérieuses réformes à apporter dans l'organisation des études secondaires et gymnasiales. Il cite l'exemple de la Suède, où des représentants de la plus vieille noblesse ne croient pas déroger en entrant non seulement dans les administrations publiques, mais aussi dans l'industrie ou le commerce, et savent, comme l'on dit : « mettre la main à la pâte ».

Les chapitres sur le repos, le sommeil, sont à méditer et surtout à mettre en pratique. Il y a même là des indications à l'adresse des médecins qui rudoient un peu leurs malades ou croient les suggestionner par un énergique appel à la volonté au lieu d'avoir recours, suivant le cas, à un narcotique ou à un anesthésique judicieusement employés.

Tous les hommes qui travaillent presque exclusivement du cerveau, doivent posséder l'*Hygiène du système nerveux*. Cet ouvrage prend fort peu de place et contient la substance de plusieurs gros volumes. L. Hz.

Schulzeichnen zu Grimm's Märchen, von Hans Witzig. Zurich, Art. Institut Orell-Füssli.

Brochure de 15 pages et 45 dessins au trait d'une facture rappelant celle des enfants et illustrant un certain nombre de contes les plus connus. En s'inspirant de ces dessins pour illustrer quelques historiettes, l'institutrice rendra son enseignement beaucoup plus vivant et attrayant pour ses élèves.

A Modern English Grammar, par J. Hubscher et H. Frampton, professeurs au Gymnase scientifique et aux Ecoles Commerciales de Lausanne, à l'usage des écoles secondaires. 1 vol. relié toile souple, avec 2 cartes et 43 gravures, fr. 4. Lausanne, librairie Payot & Cie.

Ouvrages reçus : *Das Gedächtnis. Die Ergebnisse der experimentellen Psychologie und ihre Anwendung in Unterricht und Erziehung*, von Dr. Max Offner, 2^{me} édition. Berlin, chez Reuther et Reichard, 1911.

Chronica de la Fiesta del Arbol En Espana. Anno 1904, 1907, 1909, par D. José Udina y Cortiles, maestro normal. Barcelone 1909.

Nouveau projet de Réforme sociale, par Arthur de Horwatt, 7, quai du Léman, Genève.

Croquis et impressions d'Amérique, par Albert Gobat. Berne, Gustave Grunau, éditeur.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Chez les parents de Pierre (Suite.)

V

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **La chambre à manger.**

II. LECTURE. — VOCABULAIRE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir : Les Gervais ont aussi une chambre à manger. Ils y prennent leurs repas les dimanches et les jours de fête. Ils y reçoivent les parents, les amis, les visiteurs. Cette chambre est presque carrée. Un papier vert clair, semé de fleurettes, en décore les murs et les rend gais.

2. Que voyons-nous dans cette pièce ? Une *belle* bibliothèque, à gauche de la fenêtre : dans un angle, le *vieux* dressoir des grands-parents ; une table recouverte d'un tapis, un fauteuil, quelques chaises cannées, une lampe à pétrole garnie d'un abat-jour en soie jaune et deux ou trois portraits de famille accrochés aux murs.

GRAMMAIRE. — Les qualificatifs **beau** et **vieux**.

Au tableau noir, les mots difficiles : 1. Le repas, les jours de fête, les fleurettes, un papier vert-clair, les murs ; — carré, gai ; — recevoir, décorer. — Ils **y** prennent, ils **y** reçoivent.

2. La pièce, la bibliothèque, un angle, le dressoir, le tapis, le fauteuil, la lampe à pétrole, l'abat-jour, la soie, les portraits ; — vieux, deux, trois, accrochés ; — quelques chaises cannées.

III. ELOCUTION. — 1. Qu'est-ce qu'une chambre à manger ? Les Gervais ont-ils une chambre à manger ? Cette chambre est-elle nécessaire ? Les Gervais ne l'utilisent-ils que pour y prendre leurs repas ? Qu'est-ce qu'une tapisserie ? Qu'est-ce qu'une chambre carrée ?

2. Que voit-on dans une chambre à manger ? Qu'est-ce qu'une bibliothèque ? un dressoir ? une chaise cannée ? un abat-jour ? un fauteuil ? Quelles sont les choses qui embellissent une chambre ? Quelles sont celles que vous voudriez encore posséder ?

IV. CAUSERIE MORALE. — Les Gervais sont-ils des gens riches ? (Ils mangent à la cuisine, ils y passent les soirées d'hiver, ils n'ont pas de servante.) Est-il nécessaire d'être riche pour avoir une demeure saine et agréable ? Est-il nécessaire de posséder des tableaux, des tapis, des vases, des bibelots de prix ? Qu'est-ce que le superflu ? Que pensez-vous des fleurs dans une maison ? — Conclusion (tableau noir) : **On est assez riche quand on ne veut que le nécessaire.**

V. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir : 1. Un **beau** garçon. Un **vieux** père.
Une **belle** fille. Une **vieille** mère.
2. Un **bel** enfant. Un **vieil** ami.

Quel est le féminin de beau ? — de vieux ?

Donnez un autre masculin de beau ? — de vieux ?

Pourquoi dit-on **bel** au lieu de **beau**, **vieil** au lieu de **vieux** devant certains noms masculins ?

VI. DICTÉES. — Textes 1 et 2.

Exercice sur les qualificatifs **beau** et **vieux**.

Une b... chambre. Une b... tapisserie. Un b... abat-jour. Un b... tableau.
Un v... parent. Une v... tante. Un v... oncle. Un v... tapis. Une v... table.
Un b... fauteuil. Un b... habit. Un v... homme.

VI

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Les dépendances.**

II. LECTURE. — VOCABULAIRE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir: 1. L'appartement des Gervais a plusieurs dépendances. Le galetas renferme le bois de chauffage, la houille et le coke. La chambre de débarras reçoit les meubles hors d'usage et le linge sale. Une buanderie, située dans les combles, est à la disposition des locataires de la maison.

2. La cave est au sous-sol. La lumière y pénètre par un soupirail. Nous y voyons un tonneau, des fruits, des légumes, des pommes de terre, une pièce de fromage.

3. Le tonneau renferme du vin blanc. Le vin est une bonne boisson. Cependant l'homme qui en boit avec excès altère sa santé. Petit Pierre ne boit pas encore de vin. Quand il a soif, sa maman lui donne du lait, du thé ou du sirop.

GRAMMAIRE. Les noms terminés par **eau**, **au**, **eu**.

Au tableau noir, les mots difficiles : 1. L'**appartement**, les **dépendances**, le **galetas**, le **bois de chauffage**, la **houille**, le **coke**, la **chambre de débarras**, une **buanderie**, les **combles**, **à la disposition**, les **locataires**; — **renfermer**; — **plusieurs**, **hors d'usage**.

2. Le **sous-sol**, la **lumière**, le **soupirail**, le **tonneau**, des **fruits**, des **pommes-de-terre**, le **vin**, la **boisson**, du **thé**, du **sirop**; — avec **excès**, avoir **faim**, **soif**; — **altérer**.

III. ELOCUTION. — Qu'est-ce qu'une dépendance ? Nommez quelques dépendances ? Que renferme le galetas ? Qu'est-ce que la houille ? le coke ? Qu'est-ce qu'une chambre de débarras ? Que met-on dans cette chambre ? Qu'est-ce qu'une buanderie ? (Chambre à lessive.)

2. Qu'est-ce que la cave ? Où est-elle située ? Par où la lumière y pénètre-t-elle ? Que voyons-nous dans une cave ? Qu'est-ce que le vin ? Qu'appelle-t-on faire des excès ? Comment s'appelle l'excès dans le boire ? Qu'est-ce qu'un ivrogne ? Pourquoi Pierre ne boit-il pas de vin ? Que boit-il quand il a soif ?

IV. CAUSERIE MORALE : **La sobriété dans la nourriture et la boisson conserve le corps sain et robuste.**

V. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir : 1. Le tonneau, les tonneaux.

2. Le jeu, les jeux.

Faire trouver la règle suivante :

Les noms terminés au singulier par **au** ou **eu** prennent un **x** au pluriel.

1. Dictées : Les textes 1, 2 et 3.

2. Mettez au pluriel les noms suivants :

Le seau, les ... Le chapeau, les ... Le plumeau, les ... Le copeau, les ...
Le berceau, les ... Le hameau, les ... Le tableau, les ... Le manteau, les ...
Le caveau, les ...

3. Mettez au pluriel les noms suivants :

Le feu, les ... Le neveu, les ... Le tuyau, les ... Le noyau, les ... Le
poireau, les ... Le fourneau, les ...

(A suivre.)

A. REGAMEY.

RÉDACTION

Degré intermédiaire.

Le mulet valaisa.

Le mulet valaisan est un peu une « bonne à tout faire » : on s'en sert pour les transports dans la haute montagne, pour les charrois, pour les travaux agricoles ; tour à tour attelé ou bâté, il est bête de trait ou bête de somme ; on le voit tirer une élégante voiture ou porter sur son dos une heureuse maman avec ses deux ou trois plus jeunes enfants, tandis que les plus grands se font remorquer en se tenant à la queue.

Un bon mulet vaut mille à douze cents francs. Le petit propriétaire s'associe avec un parent, un ami, un voisin pour acheter un mulet en indivision, et ce mulet sera utilisé à tour de rôle, en tenant compte du capital versé par chaque copropriétaire. L'animal passe ainsi de famille en famille, et au lieu de varier ses plaisirs, le pauvre hère varie ses peines.

Nourri à la diable, rarement étrillé, presque jamais brossé, il est d'une endurance à toute épreuve. Patient, sobre, robuste, le mulet est indispensable aux Valaisans. L'armée suisse l'emploie pour ses batteries de montagne.

SOMMAIRE : Emplois divers. Indivision. Soins. Qualités. Service militaire.

VOCABULAIRE : Bête de somme. Bât. Remorquer. Hère, avec homonymes. Copropriétaire. Valaisan, nom propre et adjectif.

L.-J.-M.

Devant une fourmilière.

Au cours d'une excursion, conduire les élèves devant une fourmilière, leur faire observer toutes les particularités qu'elle présente.

A la leçon de composition, reprendre dans un entretien les observations faites sur place. Exiger des phrases complètes et correctes. Au cours de la leçon,

établir un plan pour donner aux élèves la notion de l'ordre des idées. Examiner les principales difficultés orthographiques dans les phrases des élèves, faire en un mot la correction préventive.

Voici un sommaire à titre de directions ; il va sans dire qu'il peut être modifié au gré du maître.

Sommaire.

Charmant spectacle. Activité des fourmis. Leur nourriture. Description de la fourmilière : sa forme, matériaux qui la composent. Intérieur. Situation. Conclusion morale : exemple de l'ordre et du travail.

Composition d'un élève.

Quel charmant spectacle nous présente une fourmilière, qui est l'habitation commune des fourmis ! Une grande activité y règne. Quelques fourmis portent des matériaux, aiguilles de conifères, fétus de paille, pierrailles, brindilles, pour les placer sur leur demeure. D'autres portent des œufs au soleil pour les réchauffer. D'autres encore vont chercher la nourriture. Celle-ci consiste en vers, mouches, petits insectes. Les fourmis aiment aussi beaucoup la chair putréfiée des animaux morts, tels que souris, rats, oiseaux, serpents. La fourmilière est recouverte de brindilles qui la préservent des intempéries, car l'habitation proprement dite est souterraine. Elle est sillonnée de petits couloirs qui aboutissent à des cellules. Les fourmilières sont généralement situées à la lisière des forêts, dans un endroit à la fois bien abrité et exposé au soleil.

Les fourmis nous donnent le bon exemple de l'ordre et du travail : nous devons les imiter.

H. VILLEMEN.

DICTÉE

Degré supérieur.

L'Etna.

De temps en temps, entre deux monts, on aperçoit l'Etna coiffé d'un nuage immobile de vapeurs sorties du cratère.

Partout, autour de nous, le sol est brun, d'une couleur de bronze. Le train court sur un rivage de lave.

Le monstre est loin, pourtant, à trente-six ou quarante kilomètres, peut-être. On comprend alors combien il est énorme. De sa gueule noire et démesurée, il a vomé, de temps en temps, un flot brûlant de bitume qui, coulant sur ses pentes douces ou rapides, comblant les vallées, ensevelissant des villages, noyant des hommes comme un fleuve, est venu s'éteindre dans la mer en la refoulant devant lui. Ces flots lents, pâteux et rouges ont fait des falaises, des montagnes et des ravins. Tout autour de l'immense volcan, ils ont étendu un pays noir et bizarre, crevassé, bosselé, tortueux, invraisemblable, dessiné par le hasard des éruptions et la fantaisie effrayante des laves chaudes.

Quelquefois, l'Etna demeure tranquille pendant des siècles, soufflant seulement dans le ciel la fumée pesante de son cratère. Alors, sous les pluies et sous le soleil, les laves des anciennes coulées se pulvérisent, deviennent une sorte de cendre, de terre sablonneuse et noire, où poussent des oliviers, des orangers, des citronniers, des grenadiers, des vignes, des récoltes.

(*La vie errante*).

GUY DE MAUPASSANT.

VOCABULAIRE. — L'Etna, le cratère, le bronze, le monstre, le bitume, refouler, la falaise, le volcan, bizarre, crevassé, bosselé, tortueux, invraisemblable, l'éruption, la fantaisie, effrayant, la lave, se pulvériser.

PRÉFIXES. — Etude des préfixes *re* (refouler) et *in* (immobilité, invraisemblable).

SYNONYMES. — Le nuage, la nuée — le rivage, la rive — rapide, raide — ensevelir, enterrer — le fleuve, le cours d'eau — la falaise, le rocher — bizarre, fantasque, extravagant — la fantaisie, le caprice.

HOMONYMES. — Le temps, tant, le taon — court (verbe courir), court (qual.), le cours, la cour — la mer, la mère.

FAMILLES DE MOTS. — Mont, terre.

GRAMMAIRE. — Etude du participe présent (*coulant* sur les pentes... *comblant* les vallées, *ensevelissant* des villages, *noyant* des hommes).

Verbes qui ne prennent qu'un *p* (apercevoir).

EXERCICES ORAUX. — Faire lire la dictée en mettant les verbes aux temps simples de l'indicatif.

EXERCICES RÉCITS. — Faire écrire la dictée en mettant les verbes au futur antérieur et en soulignant les participes passés.

ANALYSE. — Faire analyser grammaticalement et logiquement les six premières phrases de la dictée.

PAUL CHAPUIS.

CALCUL ORAL.

Degré supérieur, 1^{re} année.

Intérêts (II).

1. Quel est l'intérêt pour 6 mois, au 4 % de fr. 2500 ; fr. 3700 ; fr. 6800 ; fr. 4500. (fr. 50 ; fr. 74 ; fr. 136 ; fr. 90.)

2. Intérêt des mêmes sommes au 5 % pendant 6 mois ? (fr. 62,50 ; fr. 92,50 ; fr. 170 ; fr. 112,50.)

3. Quel est l'intérêt pour 4 mois au 3 % de fr. 600 ; fr. 750 ; fr. 1200 ; fr. 360 ? (fr. 6 ; fr. 7,50 ; fr. 12 ; fr. 3,60)

4. Quel est l'intérêt pour 3 mois au 4 1/2 % de fr. 800 ; fr. 3200 ; fr. 4800 ; fr. 7200 ; fr. 400 ? (fr. 9 ; fr. 36 ; fr. 54 ; fr. 81 ; fr. 4,50)

5. Quel est l'intérêt pour 2 mois au 5 % de fr. 600 ; fr. 1800 ; fr. 3000 ; fr. 300 ; fr. 150 ? (fr. 5 ; fr. 15 ; fr. 25 ; fr. 2,50 ; fr. 1,25)

6. Quel est l'intérêt pour 1 mois de fr. 1200 au 4 1/4 % ? (fr. 4,25)

7. Quel est l'intérêt mensuel de fr. 4800 au 4 3/4 % ? (fr. 19)

8. Quel est l'intérêt pour 1 an 6 mois de fr. 1400 au 5 % ? (fr. 105)
9. Quel est l'intérêt pour 1 an 4 mois de fr. 825 au 4 % ? (fr. 44)
10. Quel est l'intérêt pour 2 ans 3 mois au 5 % de fr. 1600 ? (fr. 180)
11. Quel est l'intérêt pour 1 jour de fr. 720 au 5 % ? (fr. 0,10)
12. Pierre doit l'intérêt de fr. 800, montant du prix d'une vache, au 4 1/2 %, pendant 1 mois 1/2. Combien doit-il d'intérêt ? (fr. 4,50)
13. Combien faut-il vendre de mesures de pommes de terre à fr. 2,50 pour payer l'intérêt de fr. 1400 au 5 % pendant 6 mois ? (fr. 14)
14. En paiement de l'intérêt de fr. 900 au 4 % pendant 60 jours, je donne des timbres de fr. 0,10. Combien m'en faut-il ? (60)
15. Pour payer l'intérêt de fr. 450 au 4 % pendant 36 jours, je donne fr. 5. Combien me rend-on ? (fr. 3,20)
16. Avec l'intérêt de fr. 10 000 au 4 % pendant 1 an 6 mois, Jean achète 8 moutons. Combien pièce ? (fr. 75)
17. Quel est l'intérêt à 4 1/2 % de fr. 1 pendant 2 ans ? (fr. 0,09)
18. Un père place fr. 400 au 4 % à la naissance de son fils. Il retire la somme et les intérêts simples lorsque le fils a 25 ans. Combien a-t-il retiré ? (fr. 800)
19. Un agriculteur doit 3500 au 4 % dont il paye l'intérêt chaque trimestre. Combien cela lui fait-il ? (fr. 35)
20. Je possède fr. 20 000, j'en place les 25 % au 4 %. Combien est-ce que je retire annuellement ? (fr. 200)

M. à L.

ARITHMÉTIQUE

Problème pour les maîtres.

Une légère confusion s'est produite dans la démonstration de la proposition II de la solution de M. Voillat. (Voir Nos 44 et 46 de *l'Editeur*.) L'énoncé disait : Construire avec une longueur donnée un polygone régulier. La constante était non le côté, mais le périmètre, autrement le polygone eût été construit non avec la longueur donnée, mais avec 3, 4 ou 6 fois cette longueur. Cela posé, l'expression de la surface du triangle équilatéral, en fonction du périmètre, deviendra :

$$\frac{\sqrt{3}}{36} P^2 = 0,048 P^2 ;$$

celle du carré $\frac{P^2}{16} = 0,062 P^2 ;$

celle de l'hexagone régulier $\frac{\sqrt{3}}{24} P^2 = 0,072 P^2$

Ces résultats n'infirmeront pas la conclusion de M. Voillat ; puisque $0,048 P^2 < 0,062 P^2 < 0,072 P^2$, la surface de l'hexagone sera maximum et, par conséquent, le polygone demandé.

M. à L.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Fournitures scolaires

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes met au concours l'impression et la livraison de :

- a) Une édition de 40,000 exemplaires du **cahier de devoirs mensuels**.
- b) Une dite de 200,000 exemplaires du **carnet journalier**.
- c) Une dite de 80,000 exemplaires du **carnet de fréquentation**.

Pour renseignements et conditions, s'adresser au bureau des fournitures scolaires du 21 au 25 novembre inclusivement.

Les soumissions, sur papier timbré, sous enveloppe fermée et cachetée, portant la mention de l'objet pour lequel elles sont envoyées, seront reçues au Département de l'Instruction publique, bureau des fournitures, jusqu'au 30 novembre courant, à 4 heures du soir. Elles seront ouvertes, en séance publique, aux dits jour et heure.

Lausanne, le 20 novembre 1911.

Le Chef du Département,

Camille DECOPPET.

CONFÉRENCE ROMANDE

DES

Chefs des Départements de l'Instruction publique

**Diplôme intercantonal pour l'enseignement
du français en pays de langue étrangère**

(degré supérieur.)

Inscription des candidats **jusqu'au 31 décembre 1911**, auprès du président du jury, M. le professeur **Jean Bonnard**, avenue Davel, **Lausanne**.

H35677L

Place au concours

Le poste d'institutrice à l'école inférieure de Môtiers (Vully) est à repourvoir pour le 1^{er} janvier 1912. Traitement fr. 1000.—, affouage pour la salle d'école 80 fr., leçons d'ouvrage 100 fr., logement et jardin.

Les inscriptions avec dépôt des papiers seront reçues **jusqu'au 22 novembre à la Préfecture de Morat**. Examen de concours réservé. H 5270 F

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPP successeur

GENÈVE

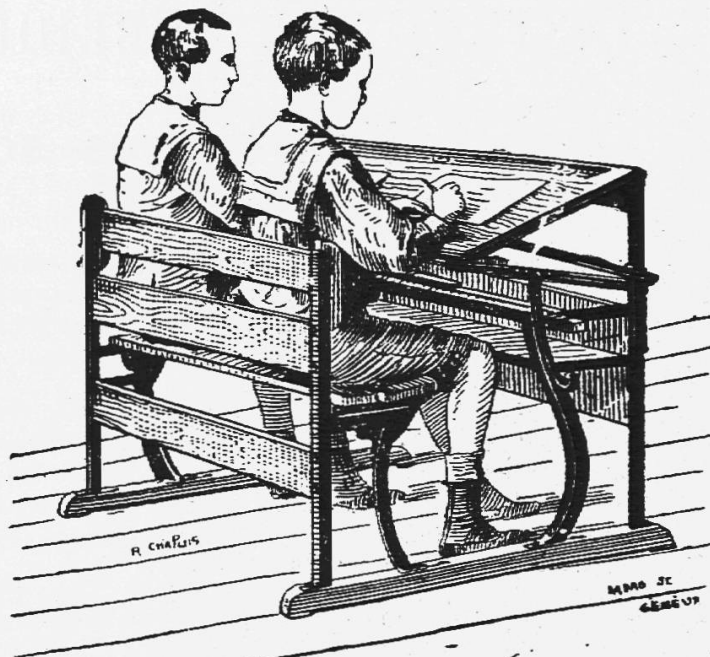
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

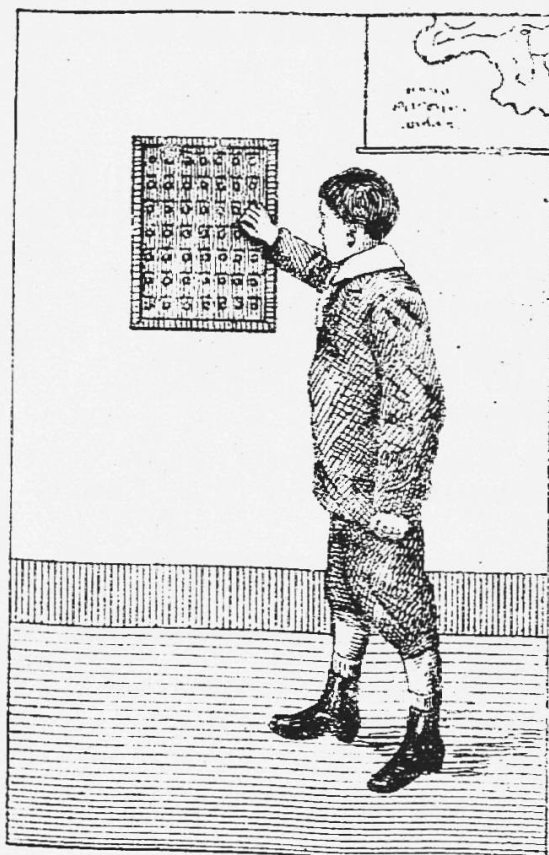
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« **FIX** » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « **FIX** » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

ÉTRENNES

Une Machine à coudre SINGER

nouveau modèle

constitue un **CADEAU DE FIN D'ANNÉE**
à la fois **UTILE ET AGRÉABLE**

LES MACHINES A COUDRE SINGER
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**
en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911
DEUX GRANDS PRIX
(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

Aux Expositions universelles de

PARIS	St-LOUIS	MILAN	BRUXELLES
1878-1889-1900	E. U. A. 1904	1906	1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11

Vverdon, vis-à-vis du Pont-Glevre

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vade-mecum des autres.) fr. 3.—

Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique, d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kælla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Frœbel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1^{er} Vol. Instrumentation. fr. 8.—; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — A Prima Vista, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans es tonalités majeures jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35

2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Bayer, J. Manuel de Pédagogie musicale pratique.

1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—

2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—

» Vade-Mecum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—

Combarieu, J. Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

Marcaillhou, G. L'art de composer et d'écrire la musique légère (danses) fr. 5.—

Declercq. Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

Berger, A. Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

Kæckert, G. Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

Berthoud, E. Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FÆTISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 48



LAUSANNE — 2 décembre 1911

L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · RELIGIEUSE ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE





Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les
membres de la S. P. V. l'es-
compte spécial de

10%

sans aucune majoration, nos
prix modérés sont tous mar-
qués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports



Complets



Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

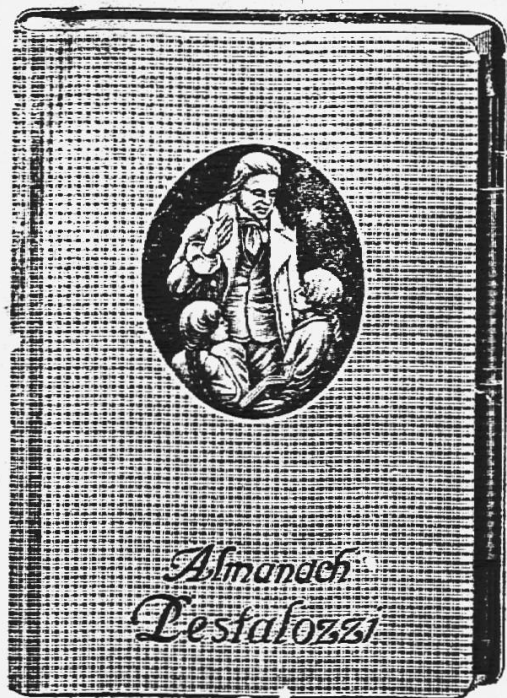
Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

D. V. 93 g.

Librairie Payot & Co., Lausanne.

UNE ENCYCLOPÉDIE DE POCHE POUR LA JEUNESSE



ALMANACH PESTALOZZI pour
1912. — Agenda de poche à l'usage
de la jeunesse scolaire. Un volume
petit in-16 de 300 pages, contenant plu-
sieurs centaines d'illustrations en noir
et en couleurs, Relié, toile souple. 1 fr. 60

*« Je comprends le succès que ce
petit livre rencontre auprès du
public suisse et souhaite que cha-
que année il s'affirme davantage. »*

A. LACHENAL,
ancien conseiller fédéral.

Des écoliers et écolières nous écri-
vent : L'Almanach Pestalozzi est pour
moi le cadeau de Noël que je préfère à
tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ;
il est tout simplement superbe.

**Guérison
radicale**
des Rhumes anciens et récents
toux, bronchites
par la
SOLUTION PAUTAUBERGE
Prévient la Tuberculose

Recommandée & prescrite par le corps médical.
Fr. 3.50 le flacon. — Toutes pharmacies.



Ue 10353

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Bornand-Berthe **Lausanne** **8, Rue Centrale, 8**

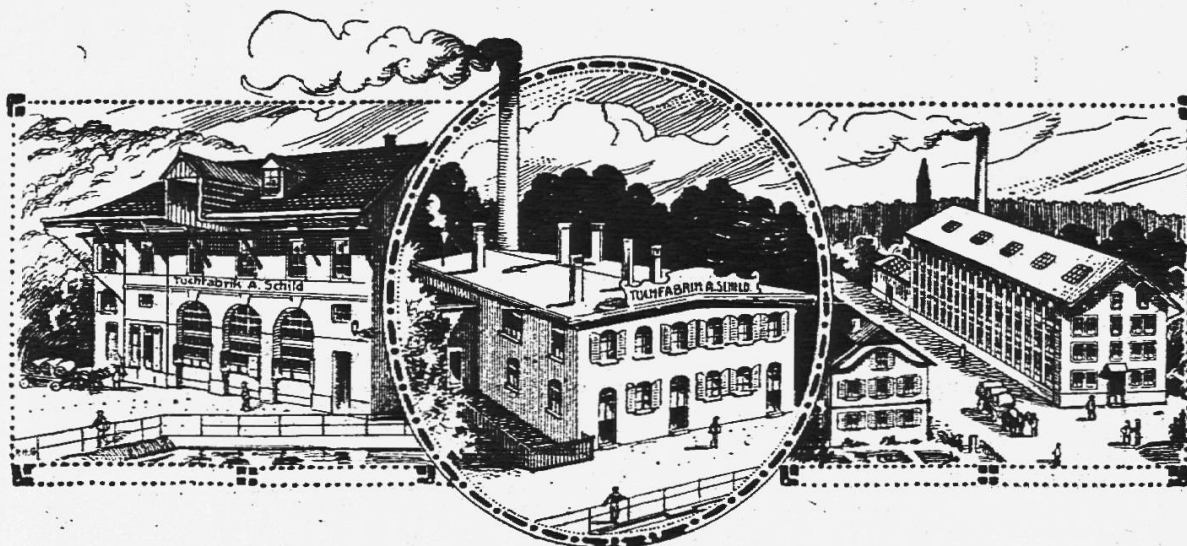
Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

La Fabrique de draps A. SCHILD **BERNE**



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements. Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.